



### CULTURE CANNE-A-SUCRE

-N°08 du 13 septembre 2016 -

Données : août 2016



#### Le Résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées



#### Dans ce numéro :

+ **La rouille orangée, le charbon et les chenilles défoliatrices** : Rien à signaler

+ **La flore adventice** : Augmentation du taux d'enherbement, un mois après la coupe

+ **Flore adventice** : Savoir reconnaître les espèces présentes sur les parcelles

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

#### Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA  
Mail : [aurela.fredon971@orange.fr](mailto:aurela.fredon971@orange.fr)  
Christina JACOBY-KOALY  
Mail : [jacobyk.fredon971@orange.fr](mailto:jacobyk.fredon971@orange.fr)  
Christophe BOC  
Mail : [Christophe.BOC@ctcs-gp.fr](mailto:Christophe.BOC@ctcs-gp.fr)

#### Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD  
INRA - S. GUYADER  
SICA LPG - M. HERY  
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL  
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX  
CIRAD - JH. DAUGROIS

#### FREDON Guadeloupe

##### Nouvelle adresse :

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau  
Sainte-Marie  
97130 Capesterre-Belle-Eau  
Tél : 0690 751 201

Nuisible	Espèce	Statut Observations / Niveau de présence
Rouille orangée	<i>Puccinia kuehnii</i>	Absence
Charbon	<i>Sporisorium scitamineum</i>	Absence
Chenilles défoliatrices	Diverses	Absence
La flore adventice	Diverses	Présence

Niveau de présence :

Aucun Faible Moyen Fort

#### Pour gérer l'enherbement en canne-à-sucre, il faut :

- Observer sa parcelle
- Identifier les espèces présentes
- Adapter les pratiques de désherbage mécanique
- Raisonner le désherbage chimique
- Intégrer l'ensemble des pratiques culturales



# CULTURE canne-à-sucre

## RÉGION GUADELOUPE



**L'ensemble des informations qui suivent ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention**

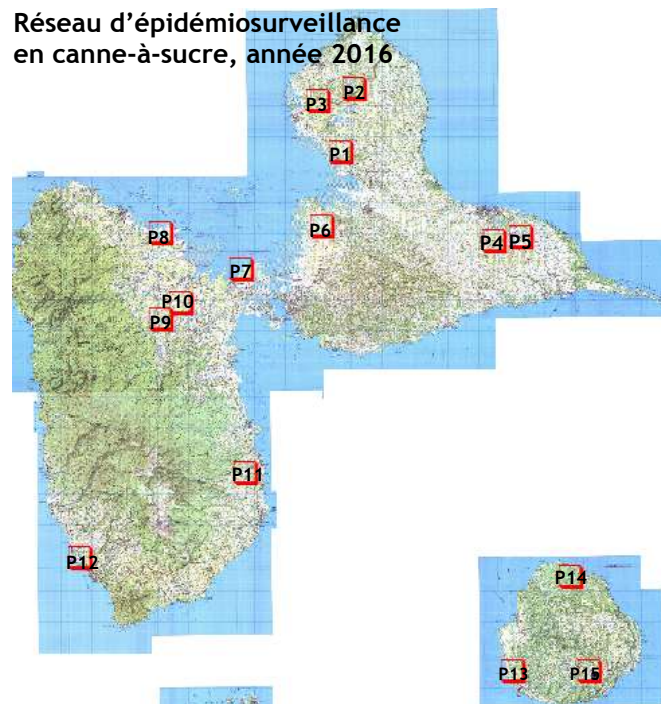
### Répartition des parcelles

Dans le cadre de la surveillance des organismes nuisibles, 15 parcelles sont suivies en culture de canne-à-sucre sur l'ensemble du territoire.

La campagne sucrière 2016 s'est achevée en Guadeloupe continentale le 9 juillet, et à Marie-Galante le 04 juin.



Réseau d'épidémiosurveillance en canne-à-sucre, année 2016



Graph 1 : Répartition géographique des parcelles

### Phénologie

Tableau1 : Stade végétatif des parcelles de canne-à-sucre suivies au mois d'août 2016

Parcelle	Commune	Variété	Stade végétatif	Statut de la parcelle
P1	Petit-Canal	B5992, R579	Tallage	Coupée en juin 2016
P2	Port-Louis P1	R579	Tallage	Coupée en avril 2016
P3	Port-Louis P2	B80689	Tallage	Coupée en juin 2016
P4	Le Moule	B5992	Levée	Coupée en juillet 2016
P5	Le Moule	Pépinière	Tallage	Plantée en octobre 2015
P6	Morne-à-l'Eau	R579	Maturation	Coupée en avril 2015
P7	Baie-Mahault	R570	Tallage	Coupée en juin 2016
P8	Sainte-Rose	R582, R579, R570	Levée	Coupée en juillet 2016
P9	Lamentin	R570	Levée	Coupée en juillet 2016
P10	Lamentin	R570	Levée	Coupée en juillet 2016
P11	Capesterre-Belle-Eau	R579	Croissance	Coupée en février 2016
P12	Basse-Terre	R579	Levée	Plantée en juin 2016
P13	Grand-Bourg	B80689	Maturation	Coupée en mars 2015
P14	Saint-Louis	B80689	Croissance	Plantée en octobre 2015
P15	Capesterre MG	B80689	Maturation	Plantée en septembre 2015

# CULTURE canne-à-sucre

## RÉGION GUADELOUPE



### Etat phytosanitaire de la culture de canne-à-sucre

#### ➤ Rouille orangée « *Puccinia kuehnii* »:

La rouille orangée est un organisme réglementé, aucune présence officielle n'a été déclarée sur le territoire. En cas de soupçons, adressez-vous au Service de l'Alimentation de la DAAF (0590.99.60.50) ou à la FREDON (06.90.75.12.01)



Ne pas confondre les symptômes de la rouille orangée (photo 1) (statut : non présent sur le territoire) avec ceux de la rouille brune (photo 2) (statut : présent en Guadeloupe).

Crédits photos : JH DAUGROIS (CIRAD)



#### ➤ Charbon « *Sporisorium scitamineum* »:

Le recours à des variétés sélectionnées pour leur résistance génétique limite le développement de cette maladie. Le schéma de pépinière géré par le CTCS Guadeloupe permet de proposer aux agriculteurs les variétés assainies. En effet, depuis le début du suivi épidémiologique, aucune trace de charbon n'a été observée sur les parcelles d'observations.

Il convient donc de privilégier les variétés résistantes.



Crédits photos : Gilbert PIRAL

#### ➤ Chenilles défoliatrices :

Les défoliations sont visibles généralement jusqu'à 4 à 6 mois après la coupe. Au cours du suivi du mois d'août, aucune trace de défoliation n'a été constatée sur les parcelles d'observation.



Crédits photos : Christophe BOC

# CULTURE canne-à-sucre



### ➤ L'enherbement :

L'enherbement constitue une contrainte importante au développement de la canne-à-sucre. La flore adventice consomme une grande part des fertilisants et d'eau au détriment de la canne.



Tableau2 : Récapitulatif des observations réalisées dans le cadre du suivi de la surveillance biologique du territoire

Parcelle	Zone nord Grande-Terre			Zone centre Grande-Terre			Zone nord Basse-Terre			Zone sud Basse-Terre		Zone Marie-Galante			
	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15
Mois après coupe ou « plantation »	2	4	2	1	« 8 »	16	2	1	1	1	6	2	« 17 »	« 10 »	« 11 »
Nombre d'espèces observées du mois d'août	4	9	8	6	6	5	5	2	4	7	3	6	9	2	9
Evolution du nombre d'espèces par rapport au mois précédent	=	↗	=	↗	=	=	↗	↗	↗	↗	=	↗	=	=	=
Note globale de recouvrement	1	1	2	2	3	2	3	1	1	1	1	1	3	1	1
Evolution de la note par rapport au mois précédent	=	=	=	↗	=	=	=	↗	↗	↗	=	↘	=	=	=
Date dernière intervention sur la parcelle	Nov. 2015	Jan. 2016	Jan. 2016	Oct. 2015	Avr. 2016	Sept. 2015	Mars 2015	Avr. 2016	Avr. 2016	Oct. 2015	Avril 2016	Oct. 2015	Jan. 2016	Fév. 2016	Avr. 2016
Seuil d'intervention	<b>recouvrement &gt;30%, soit note de recouvrement = 3</b>														

### Note globale de recouvrement :

0 ⇔ Parcelle saine : 0% d'enherbement

1 ⇔ Risque faible : 1 à 15%, enherbement à surveiller, risque possible

2 ⇔ Risque moyen : 15 à 30%, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

3 ⇔ Risque élevé : > à 30%, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Sur deux tiers des parcelles, le niveau d'enherbement reste stable par rapport au mois précédent. Cependant, le taux d'enherbement est en augmentation sur les parcelles ayant été coupées au mois de juillet (ce qui correspond au suivi effectué un mois après la coupe).

**Le niveau d'enherbement des parcelles P5, P7 et P13 reste très important.**

Une diversité d'espèces d'adventices est présente sur l'ensemble des parcelles, mais certaines sont plus envahissantes. C'est notamment le cas des espèces *Vigna unguiculata* (P5), *Ipomoea tiliacea* et *Mucuna pruriens* (P7), *Ipomoea obscura* et *Centrosema pubescens* (P13).

**La maîtrise de l'enherbement est essentielle pour le bon développement de la canne-à-sucre.**

# CULTURE canne-à-sucre

## RÉGION GUADELOUPE



*Vigna unguiculata*



© Lucie AURELA, FREDON

### Savoir reconnaître les espèces présentes sur les parcelles

*Ipomoea tiliacea*



© Christophe BOC, CTCS

*Mucuna pruriens*



© Frédy GROSSARD, CTCS

*Ipomoea obscura*



© Pascal MARNOTTE, CIRAD

*Centrosema pubescens*



© Christophe BOC, CTCS

Le Centre Technique de la Canne à Sucre de la Guadeloupe (CTCS) a développé le projet Adventilles qui regroupe l'essentiel de la flore présente dans les parcelles de canne à sucre, dans les bananeraies et autres cultures des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique).

La concrétisation de ce projet se présente sous la forme :

- d'un manuel de terrain
- d'une plateforme collaborative d'échange d'informations (**Adventilles Network**)
- d'une base de données sur les adventices des cultures des Antilles

Ce projet est réalisé en collaboration avec différents partenaires techniques et financiers. Il est destiné aux agriculteurs et aux techniciens des filières concernées, ainsi qu'aux étudiants, scientifiques et autres publics.

<http://publish.plantnet-project.org/project/adventilles>



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.